

des pour faux et usage de faux et qui sera réfugié en France.

En cas de découverte de cet étranger, il y aura lieu d'en aviser aussitôt la Préfecture et de le conduire sans retard devant le Procureur de la République.

Au cas où l'inculpé viendrait à établir qu'il possède la nationalité française, le gouvernement britannique réclame des poursuites contre lui devant les tribunaux français.

Signé : M. de 45 ans ; hauteur, 1 m. 70 ; cheveux et moustaches blonds ; teint jaunâtre ; taille mince ; marche d'un pas court et rapide ; habillement très respectablement ; porte généralement chapeau haute forme.

Bien connu des grands marchands de haute classe d'objets d'art, curiosités et antiquités. Parle couramment plusieurs langues.

Certificat d'études primaires

L'École de la place de Montaud a eu 43 élèves définitivement admis aux examens du certificat d'études primaires qui se sont terminés hier pour les cantons nord de la ville de Saint-Etienne.

Voici la liste des lauréats : Arnaud Arsène, Arnaud Vidal, Barroux Jean, Bisantz Pierre, Blanc Jean, Bonnot J.-B., Boyet Fortuné, Bruchet Antoine, Cazeaux Albert, Chataignat Albert, Côté Joseph, Croze Emile, Davèze J.-B., Delobère Antoine, Dior Jean-Jésus, Duboulois Dumas Maurice, Fabrics Eugène, Faure Benoît, Ferréol Charles, Galmard Henri, Gire Lucien, Guillet Jean, Issarrial Marius, Jean Louis, Joathon Antoine, Mailon Jean, Mallet Jean, Montard Philippe, Proriot Claude, Pugniet Pierre, Rapéy Ennemond, Reverchon Suzanne, Sanlier Marius, Souzy J.-B., Souzy Pierre, Touzal Charles, Vincent Antoine, Aricel Antoine, Vitton Gilbert, Wilhelm Edouard, Bentléas Louis, Mordeaut Raymond.

Nous apprenons avec le plus vif plaisir que, parmi les 43 candidats qui ont été reçus au certificat d'études primaires, se trouvent :

1. L'évêque Galmard Antoine-Henri, né le 15 juillet 1852, qui obtient le prix Gobert de 25 francs, comme étant le plus jeune lauréat du canton Nord-Ouest.

2. L'élève Didier Jean, qui avec 62 p. 50 obtient le prix Guérin-Granon de 10 francs, comme étant le plus jeune lauréat de la ville de Saint-Etienne.

Rappelons d'autre part que l'année dernière, ce prix de 50 francs a été décerné au jeune Passerat Claudius, élève de la même école, qui avait obtenu également 62 p. 4/2.

Édipe-Roi aux arènes de Nîmes

Le 26 juillet prochain, sera joué, aux Arènes de Nîmes, par les plus grands acteurs tragiques de notre temps, entre autres par Mounet-Sully, l'Édipe-Roi de Sophocle.

Ce drame, un des plus beaux de l'antiquité, traversé par un souffle puissant, animé par la plus belle horreur tragique, est admirablement représenté dans la nuit, au milieu du silence de toutes choses, suscitant de langoisse et étreignant les spectateurs. Comme nous l'avons dit, les artistes sont de tout premier ordre et nul doute que la fête ne soit très belle et attrayante à Nîmes une foule énorme.

Garçons de café et filles de brasserie

La Chambre syndicale des garçons limonadiers restaurateurs a voté l'ordre du jour suivant :

« Dans un précédent rapport adressé à l'Administration, nous avions émis un vœu par lequel nous demandions l'application dans toute sa rigueur de l'arrêté municipal de 1882, réglementant le service des filles de brasserie d'une façon générale et plus spécialement dans le périmètre du centre.

« Considérant la concurrence que nous font les filles de brasserie par le genre de service que favorisent les tenanciers des établissements où elles sont occupées.

« Considérant que dans ces établissements, il y a beaucoup de filles et peu de service, ce qui leur donne une plus grande liberté et leur permet de se préoccuper d'une multitude d'exigences des clients, exigences que la morale réprouve et nous ne disons rien de trop en affirmant qu'une bonne ou fille de brasserie qui se comporterait trop bien compromettrait les intérêts de son patron et ne pourrait être occupée.

« La provocation aux moeurs légères y est pratiquée avec l'art le plus raffiné que les établissements autorisés ne peuvent envier.

Tandis que nous, garçons limonadiers dans un établissement du même ordre n'ayant aucune latitude pendant les seize ou dix-sept heures de travail, ayant comme salaire une rétribution avilissante, c'est-à-dire la pourboire souvent aussi disproportionnée à l'effort que nous faisons, nous considérons qu'une telle concurrence est la place de notre corporation et la honte de notre cité ouvrière.

« Les grandes villes telles que Lyon, Lille, Bordeaux, etc., non contentes de réglementer les filles de brasserie, les ont supprimées.

« En conséquence, nous invitons l'Administration municipale à prendre les mesures nécessaires, consistant dans sa formation et sa bieuveillance à appliquer l'arrêté de 1882, dans l'espoir que la disparition demandée. Le syndicat décide en outre de faire, par tous les moyens une active propagande pour la suppression des filles de brasserie et de faire la manifestation des travailleurs à la bas les filles de brasserie.

Pour la Chambre syndicale et par ordre : Le Secrétaire : J. RADISSON

Un désespéré

Mme Vve Metzler rentrait hier soir à 7 heures et demie à son domicile, 30 rue Benoît-Malon, lorsqu'elle recula épouvantée. Elle venait d'apercevoir, étendu sans mouvement sur le plancher, son fils Victor, âgé de 13 ans, traqué chaudierrier.

Le malheureux jeune homme avait tenté de se suicider en se tirant un coup de carabine Flober dans le ventre.

Sur une table, le désespéré avait laissé une lettre écrite par lui-même, dans laquelle il déclarait que l'existence lui paraissait trop lourde à supporter et qu'il se donnait la mort. Je dé-

sire, ajouta-t-il, être enterré sans faire. Que personne ne suive mon cercueil et que l'on m'oublie à jamais.

« Dès que la mère eut vu son fils, elle fit prévenir M. le docteur Ravel, qui se rendit immédiatement sur les lieux et examina le blessé. Craignant une perforation d'intestins, le médecin fit transporter le jeune Metzler à l'hôpital, où M. Trouche a voulu l'interroger.

Le désespéré n'a pas voulu répondre et a déclaré avec force qu'il ne dirait rien des causes qui l'ont poussé à accomplir cet acte.

« Ce suicide a causé dans le quartier une émotion très vive et parfaitement explicable.

La blessure du jeune Metzler est très grave, cependant tout espoir n'est pas perdu. Les intestins ne sont pas perforés et la balle, que l'on n'a pu extraire que dans deux ou trois jours, s'est dirigée vers les poumons, qui auront pu être atteints.

L'état général du désespéré, qui n'a pas encore voulu faire connaître les causes de son acte, est aussi bon qu'on peut le désirer.

Le crime de la rue Ferdinand

Le mieux constaté chez Jean Delair, le meurtrier de la rue Ferdinand, et que nous avons signalé hier, s'accroît et l'espoir que conservaient les médecins de sauver le coupable, s'affaiblit.

Quant à sa victime, son état est également très satisfaisant.

Lâche agression

M. Mme Berry passaient hier soir à 7 heures un quart cours St-Paul, lors que vers la rue de la Loire, ils furent abordés par un nommé Dragon Joseph mineur, rue de Lyon, qui sans aucune discussion, frappa M. Berry d'un violent coup de couteau au côté gauche.

Le blessé fut conduit par sa femme à la pharmacie Delage, rue des Jardins, où un pansement lui fut fait. Mme Berry ayant ensuite fait de service place Romaine des faits qui s'étaient passés. Ce dernier prit note des observations et se rendit part à M. Vitte, qui a ouvert une enquête.

Une imprudence

M. Bernhet François, domicilié rue du Chambon, 6, avait soif, et étant rentré chez lui s'empressa de satisfaire ce besoin. Malheureusement, il se pressa trop et au lieu de boire de l'eau il versa dans son verre de l'alcool qu'il avait consciencieusement.

Le poison fit immédiatement de l'effet et ce ne fut que grâce aux soins dévoués de M. le docteur Lafond que l'imprudent a pu échapper à la mort.

Le feu

La nuit dernière, à 11 h. 1/4, le sifflement sinistre de la sirène de la pompe à vapeur se faisait entendre rue de Paris. Le feu s'était déclaré rue Peyrol 13, dans une épicerie-buvette tenue par Mme Croze Marie-Pierre.

À 11 heures et demie, les pompiers étaient sur les lieux, mais la pompe n'avait pas fonctionné. En effet, au premier signal, les voisins étaient accourus et avaient apporté du secours aux incendiés. Sans leur aide, l'immeuble aurait été la proie des flammes.

Au moment où l'incendie a éclaté, M. Croze était à la mine. Sa femme s'était trouvée mal et leurs enfants furent retirés par M. Tranchant.

A minuit, tout était terminé et les voitures des pompiers regagnaient la caserne de la rue du Treuil.

Les pertes sont couvertes par des assurances.

M. Trouche a ouvert une enquête afin d'établir la cause de ce sinistre.

Entre voisins

La maison portant le numéro 8 de la place de la Grange de l'Œuvre, a été le théâtre hier d'une scène de pugilat entre locataires et propriétaires.

Au sujet d'un motif d'intérêt, une bagarre a éclaté entre M. Thivel Antoine, âgé de 48 ans, mineur, Mme Thivel, ménagère, Mlle Thivel Marie-Rosine et Juliette ; M. Martin J.-B., âgé de 37 ans et Mme Garnier Marie. Des injures ont été échangées, des coups ont été portés de part et d'autre, mais tout s'est calmé à l'arrivée des agents.

Ces derniers, pour ramener un peu de tranquillité et calmer l'ardeur des combattants, leur ont à tous dressé un procès-verbal pour voies de fait, récoquies et tapage injurieux.

Travaux

Il a été trouvé par : Le jeune Geay, 83, rue Marengo, portemonnaie.

Mlle Triep, à la caserne de gendarmerie un dé en argent.

CLINIQUE DU D^r VIARD

13, rue de Paris, 13

An deuxième étage dans la cour. Exclusivement créée pour la classe ouvrière et les employés peu aisés de Saint-Etienne et de ses environs.

Consultations : TOUS LES MATINS de 8 heures à 10 heures. Les Dimanches et Fêtes jusqu'à midi consacrés aux ouvriers et ouvrières retournés à l'atelier dans la semaine.

TRAITEMENT DE TOUTES LES MALADIES. Spécialement : des maladies des femmes, des enfants et des maladies de la peau et syphilitiques.

ne peuvent arrêter dans leur course de trois mille kilomètres, je tiens à présenter le témoignage de notre gratitude bien sincère à tous ceux qui nous permettent d'organiser la traversée de l'arrondissement de Saint-Etienne. Il avait fait en effet modifier près d'une centaine de personnes pour assurer tout à la fois la sécurité de la route et la loyauté de la course. Cette garantie eût été obtenue, il est comme dans tout son circuit, qu'à l'aide d'éléments très divers.

Ils ont été fournis, pour Saint-Etienne par les sociétés cyclistes et le public sportif avec un tel empressement que la tâche assumée par le journal l'« Auto » en est devenue plus facile. Je m'adresse donc une fois de plus à la courtoisie dont vous m'avez donné tant de preuves, ces jours derniers, pour pouvoir offrir le merci du puissant organe l'« Auto » et mon merci personnel aux sociétés et aux sportifs dont les noms suivent, qui se partagent la charge de contrôler, de piloter nos visiteurs d'un instant et de leur aider dans les mesures permises par le règlement de la course.

MM. Salette, Monon, de la « Fédération ».

Restié, président de la « Joyeuse Pédale » ; Dubost, Garnier, de la « Pédale Stéphanoise » ; Douvres, président le bonneur André, Jacquin, Bernard, Maréchal, Berthollet, Ribet, Michon, Tardy, Robin, Pilon, Eymont, Wassela, Rouly, Charlier, Jassabrière, Déralé, Schmidt, Barbier, Pezer, Renaudier, de la « Pédale de l'Avenir ».

Le Rédacteur de l'« Auto » à Saint-Etienne.

Une Mort mystérieuse

Le Parquet, composé de L.M. Pradier-Fodéré, substitue M. le Procureur de la République ; Regeys, juge d'instruction ; Andréoli, commis-greffier, s'est rendu, cet après-midi, à 3 heures 1/2 à Villars, accompagné de M. le docteur Reynaud, médecin au rapport.

Une dépêche, reçue quelques instants auparavant, annonçait qu'une femme X-dans des circonstances qui paraissent si bizarres que le permis d'inhumation fut refusé et le Parquet prévenu.

Il s'agit, d'après les bruits qui circulent mais qui demandent à être confirmés par l'enquête, qui vient de s'ouvrir, d'un empoisonnement ou de manœuvres abortives.

Le rapport de M. Reynaud éclaircira tous ces doutes.

En attendant, cette affaire, est-il besoin d'ajouter cause dans la commune de Villars, une grande émotion.

Nous tiendrons nos lecteurs au courant des résultats de l'autopsie qui va être faite par le médecin légiste.

AU PALAIS

Audience du 7 juillet 1903

L'AFFAIRE GARINAND

Il y a quelques jours venait se constituer prisonnier au bureau de la Sureté un nommé Garinand François, ex-secrétaire de la Bourse du travail de Saint-Chamond, qui était recherché par la police.

Cet individu, inculpé de vol, avait touché, étant en fonctions, deux sommes de trois cents francs destinées à la Bourse du travail, l'une votée par le conseil général, l'autre accordée par le Gouvernement.

Des plaintes furent déposées contre Garinand, qui était venu à Saint-Etienne, et malgré un mandat d'arrêt il resta introuvable. Enfin, il vint à lui-même au commissariat central, où il se fit connaître.

A l'audience Garinand a une attitude très correcte. Il avoue l'acte commis, et déclare le regretter profondément.

Trois témoins viennent rappeler le vol et accuse Garinand, qui, après une courte délibération du tribunal, s'entend condamner à 6 mois de prison et 5 francs d'amende.

CHRONIQUE REGIONALE

LA RICAMARJE. — Election à la Caisse de secours des ouvriers m. eurs. — Voici les résultats : Prevet J.-B., Ricard Jean-Louis, Heurtier Jean, délégués sortants, 600 voix.

Philippe Jean, Dussert Eugène, Lafond Auguste, 640 voix. Il y a ballottage.

LE CHAMOND. — Accidents de travail. — En voici la liste : Chaudier Victor, aide-magasiner à l'usine Claudinon, s'est blessé au pouce droit.

Cheval Adrien, batteur d'enclumes à l'usine Claudinon, s'est blessé à l'index gauche, en burnant une pièce.

Forissier Antoine, garçon de four, à l'usine Claudinon, s'est contusionné au ventre en chargeant un paquet de fer.

Garoux Auguste, ouvrier à la tulerie Pinet, s'est blessé à une pointe.

SI-JEAN BONNEFONDS. — Accidents de travail. — Imbert J.-J., enchaîneur au puits Mars, s'est blessé aux reins en levant une benne.

Audidier Louis, chez M. Milramont, en trepreneur demeurant à Revaux, s'est fait une entorse au poignet gauche en manœuvrant une pierre.

TERRENOIRE. — Disparition mystérieuse. — Le facteur Théophile Borel, âgé de vingt-cinq ans, facteur intermédiaire du bureau de Terrenoire, qui était parti samedi faire sa tournée habituelle avec des valeurs, n'a plus reparu à son domicile.

Plusieurs lettres ouvertes ont été trouvées sur le parcours de sa tournée.

Le gendarmier a ouvert une enquête et depuis deux jours fouille les environs sans succès.

Aux Asthmatiques

De tous les remèdes connus, aucun ne calme et ne guérit aussi rapidement que la Poudre Louis Legras. Elle dissipe en 45 secondes, les plus violents accès d'asthme, catarrhe, essoufflement, oppression, toux de vieilles bronchites, rhumes négligés, suites d'influenza, de pleurésie et autres affections des poumons. Ce précieux remède a encore obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1904. Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 10 adressé à Louis Legras, 139, boulevard Magenta, à Paris. En vente pharmacie Giry, place du Peuple.

DERNIERE HEURE

Tempête sur la Méditerranée

Marcelle, 8 juillet.

Un violent vent nord-ouest souffle sur notre golfe. La mer est écumante, plusieurs bateaux sont en retard, mais on ne signale aucun sinistre.

M. Loubet en Angleterre

Londres, 8 juillet.

M. Loubet s'est embarqué à 9 heures 45 à la gare de Paddington, pour se rendre au château de Windsor. Le temps est superbe, une foule immense se pressait sur le parcours de York-house à la gare de Paddington.

M. Loubet s'est rencontré à la gare avec MM. Del assé, Combarieu, et le duc de Portland qui doivent l'accompagner à Windsor.

Windsor, 8 juillet.

Le train présidentiel est arrivé à 9 heures 45 en gare. Le président a été reçu sur le quai par le maire et les membres du conseil, revêtus de leurs somptueux habits de cérémonie.

Le maire a souhaité la bienvenue à M. Loubet.

A l'entrée du somptueux château de Windsor, M. Loubet a été reçu par le beau-frère du roi et lord Eslier.

Après un déjeuner au château, M. Loubet est monté en voiture pour aller déposer une couronne sur la tombe de la reine Victoria.

Londres, 8 juillet.

M. Loubet a quitté Windsor à 11 heures 45 ; il est arrivé à Paddington à midi 45. Il s'est rendu directement à York-house pour déjeuner.

LA MALADIE DU PAPE

Rome, 8 juillet.

D'après le bulletin de santé publié ce matin à 2 h. 30, la nuit s'est passée assez tranquillement ; l'état du malade ne permet pas un long examen, mais il apparaît maintenant que l'affection pulmonaire tend à se résoudre et le papai pas devoir se renouveler. Le malade est dans un état de dépression qui ne peut que s'accroître.

Après la publication du bulletin de santé de 9 h. 30, l'optimisme qui régnait hier soir s'est de nouveau alarmé et les craintes augmentent.

Le docteur Mazoni a trouvé le Pape au lit et assez abattu. Il s'est plaint de son état, parce qu'aujourd'hui, a-t-il dit, il a beaucoup à travailler.

Le médecin a permis au Pape de se lever, ce qui aura lieu à 11 heures.

La cyanose des mains qui avait disparu réapparaît de nouveau et paraît vouloir s'étendre.

Le docteur Mazoni ira voir le Pape, avec le docteur Laponi ce soir à 7 heures, à moins d'événements imprévus.

Rome, 8 juillet.

Aujourd'hui on a procédé à l'analyse des liquides pleurétiques extraits hier au cours de l'opération.

Les journaux continuent à publier des éditions spéciales.

Ce matin le cardinal Rampolla a eu un entretien d'un quart d'heure avec le docteur Lepori.

Le *Gonarric d'Italia* dit que les craintes d'une pneumonie continuent ; le danger d'une catastrophe pourrait se produire d'un moment à l'autre n'est pas écarté.

Les médecins déclarent que le liquide pleurétique peut se renouveler éventuellement d'une nouvelle opération ne peut pas être exclue.

Rome, 8 juillet.

Les cardinaux se sont rendus au Vatican vers neuf heures.

La Tribuna dit que le Pape s'est levé à 10 h. 31, il a pris quelque nourriture.

ETAT CIVIL

DECES

Cattani Alois, 60 ans, horloger, rue de Roanne, 86, né à Stang (Suisse).

Bayle François, 71 ans, corbonnier, rue Paul-Bert, 32, né à Souras (Corrèze); Sauvage Jean Baptiste, 19 ans, passementier route de Saint-Chamond, 40, né à St-Genest-Lerpt.

Gras Marie Louise, 8 mois, fille de Jean Claude Gras, mineur, au Grand-Coin, et de Marie Dethève.

Rebour Joseph Félix René, fils de Claudius Jean Rebour, manœuvre, rue du Treuil, 128, et de Alphonsine Charles.

NAISSANCES

Seive Marguerite.

Bréryère Guillaume Georges.

Rochette Pierre Régis.

Eyraud Marie Louise Alphonsine.

Gallot Lucie Gabrielle.

Décès : 5. Mariages : 3. Naissances : 5.

MAUX DE JAMBES

Ulcères, Démangeaisons, Varices, Dartres, Eczéma, Maladies de la PEAU, considérées comme incurables. SOULAGEMENT IMMÉDIAT GUÉRISON. L'EAU PRÉCIEUSE DÉPENSIER.

En vente : Pharmacie Giry, place du Peuple.

SI VOUS VOULEZ GUÉRIR DE LA SURDITÉ D'UNE MALADIE DE LA GORGE OU DU NEZ

Prenez pour exemples les milliers de guéris dont les témoignages sont exposés au Salon des Autographes de l'Institut de la Surdité, dont l'entrée est libre tous les jours.

Si vous habitez la province, écrivez immédiatement au Directeur de l'Institut de la Surdité, des maladies de la gorge et du nez, 19, rue de la Pépinière, à Paris, qui vous enverra, gratis et franco, le journal

La Médecine des Sens

qui explique l'action de l'Audiphon Invisible Bernard et expose clairement la méthode auriculotégale, pour le guérison des maladies des oreilles, du nez ou de la gorge.

Goupières (Eure), le 4 décembre 1901. Depuis plusieurs mois, ma femme souffrait atrocement de maux de tête, d'oreilles et d'estomac ; elle perdait le sommeil et l'appétit. Après avoir pris pendant 5 jours, 2 ou 3 Pilules Suisses, le 15 mars de midi, elle sentit un grand soulagement ; un mois plus tard tous ses maux avaient disparu.

Savon du Congo

so méfiez des contrefaçons

Aux Lecteurs Chauves

A la suite de l'article du docteur Marcelle, que nous avons publié dernièrement, sur les nouveaux éplis du chlorhydrate de Pilocarpine, qui possède la singulière propriété de féconder les papilles pileuses et de produire du véritable cheveu, ainsi que sur la belle découverte du professeur Busch qui, grâce à la célèbre Sève capillaire qui porte son nom, arrive à faire pousser les cheveux à tout âge et quelle que soit la nature du mal, il arrive chaque jour un nombre incalculable de lettres demandant son adresse.

La voici encore une fois : Professeur Busch, 10, rue des Bons-Enfants, Paris. Ceux, donc, qui ont perdu ou qui perdent leurs cheveux, n'ont qu'à se rendre à son laboratoire ou à lui écrire ; il leur donnera gratuitement le moyen de retrouver en peu de jours et tout âge, leur chevelure perdue.

BOURSE DE PARIS

du 8 Juillet

Cours précédés	COMPTANT	Clos.
97 30	3 1/2 Français	97 80
103 35	3 1/2 Français	102 15
90 25	4 0/0 Italien	89 30
—	Espagnol 0/0 Extérieur	—
—	Portugais 3 0/0	31 80
—	Turc 0/0 0/0	32 12
32 27	banque de France	—
662	Credit Foncier	610
1355	Credit Lyonnais	1314
825	Mobilier Espagnol	813
603	banque Ottomane	592
1410	P.-L.-M.	1430
—	Autrichiens	67
50	Lombard	67
325	Saragose	313
194	Nord Espagnol	193
611	Thomson Houston	621
3935	Suez	3963
25 1/2	Chèques sur Londres	25 1/2

BOURSE DE LYON

Dambrowa	—	M. de Mont	115
Franco-Russe	110	M. de St-Etien	415
Horne	110	M. de St-Etien	415
Crestoul	1700	M. de St-Etien	415
G. de Lyon	742	M. de St-Etien	415
A. Marine	—	Unkay	—
Ch.-F. ur	—	Huts-Bank	—
Chert-Com	—	Bonnet	—
A. Firming	—	Almanchin	—
A. St-Etienne	1435	Paris Kama	860

LA HERNIE GUERIE

sans opération et sans souffrance

DES PAINES, DES PAINES ET TOUJOURS DES PAIN